

COUPE DES VOSGES CREDIT MUTUEL

Règlement individuel :

- La Coupe des Vosges Crédit Mutuel se compose de 3 courses de ski de fond d'été, et en hiver de 11 courses avec 8 distances, 1 relais clubs et de 2 sprints, soit 14 compétitions au total.
- Ce challenge concerne les catégories : U 16-U18- U20 et seniors hommes et dames
- Les compétitions de ski de fond d'été ne comptent pas dans le classement général, il s'agit de compétitions de préparation.
- Le coureur totalisant le plus de points est déclaré vainqueur de la coupe des Vosges Crédit Mutuel.
A l'issue de la saison, 7 Classements individuels sont établis : U16 Dames- U18 à U20-seniors Dames- U16 hommes ; U18 -U20 hommes et seniors Hommes. (En cas d'ex-aequo, c'est le nombre de victoires qui déterminera le vainqueur.)
- Le club totalisant le plus de points remporte la Coupe des Vosges CREDIT MUTUEL
- **Les 8 meilleures performances Individuelles sur neige** seront comptabilisées pour établir le classement général de la coupe des Vosges Crédit Mutuel (10 courses individuelles (distance-sprint) au total pour cette saison)
- Les **points sprints** de la course du 18 décembre 2022 et du 15 février 2023 seront marqués sur la qualification et ils seront validés par la participation et **le fait d'être classé sur** le Team ou les KO.
- Mutation : Le licencié(e) marque les points de son club d'appartenance **au jour de la compétition.**
- Au-delà de la 50^{ème} place en U16- U18 –U20 et seniors hommes et dames, tous les athlètes marquent 1 point.

Règles d'après course pour les clubs organisateurs :merci de cocher « fichier final » lors du chargement du fichier sur skivosges ceci afin d'envoyer le fichier de sauvegarde à **Samuel VALDENNAIRE (responsable du classement)** samuelvaldenaire@yahoo.fr avec copie à Bernard HABERER (responsable homologation) b.haberer@wanadoo.fr et de permettre la mise à jour du classement.

Règlement Clubs:

- Chaque club marque les points du relais Club (2 classements seront attribués : classement relais Dames, classement Hommes et Mixte) . Seule une équipe Mixte par club est autorisée. Possibilité de constituer des équipes interclubs mais qui ne compteront pas au classement relais Crédit Mutuel.

Voici le Barème de points par **équipe de relais** :

1ere	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15...
200	190	180	170	160	155	144	138	132	126	120	116	112	108	104

- Il n'y a pas de classement individuel sur le relais club.

Voici le Barème de points par **catégories individuelles** :

Grille U16 –U18 - U20 et seniors dames et hommes

1er	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
100	95	90	85	80	75	72	69	66	63	60	58	56	54	52	50	48	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	22	20	19
33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	...													
18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1													

Calendrier Coupe des Vosges Crédit Mutuel 2022-2023: 11 compétitions

11 compétitions hivernales avec 8 Distances-2 Sprints et 1 relais :

- ♣ 18 Décembre : **Sprint** de La Bresse (SC La Bresse)
- ♣ 23 Décembre : Grand Prix de La Bresse (SC La Bresse)
- ♣ 08 Janvier : Mémorial Luc Colin (HMSN)
- ♣ 22 Janvier : Coupe de la Hasel (SC Oberhaslach)
- ♣ 29 Janvier : Coupe des Trois Fours (Skieurs du Tanet)
- ♣ 15 Février : Nocturne **sprint** Champ du Feu (Molsheim SN)
- ♣ 19 Février : GP Vagney-Rochesson **Relais** (SC Vagney Rochesson)
- ♣ 26 Février : GP Xonrupt (SC Xonrupt)
- ♣ 05 Mars : la Géromoise (AS GSN)
- ♣ 12 Mars : Challenge Michel Didierlaurent (SC Vagney-Rochesson)
- ♣ 19 Mars : Finale Grand Prix des Commerçants –